



Le Nouvelliste S.A.  
1950 Sion  
027/ 329 75 11  
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 41'129  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.3  
N° d'abonnement: 844003  
Page: 5  
Surface: 69076 mm<sup>2</sup>

**RECIT** Industriel, assassin, roi de l'évasion, trafiquant de drogue: l'étonnant parcours du Valaisan Charly Monnet qui est l'objet d'un ouvrage.

## Il avait tué son cousin et jeté son corps dans le Rhône



La reconstitution en 1981 du crime à Collonges. Au centre Charly Monnet, à droite l'inspecteur jouant le rôle de la victime. LE NOUVELLISTE/A





Le Nouvelliste S.A.  
1950 Sion  
027/ 329 75 11  
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebdom.  
Tirage: 41'129  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.3  
N° d'abonnement: 844003  
Page: 5  
Surface: 69'076 mm²

## GILLES BERREAU

Au faite de sa réussite industrielle à Aproz, le constructeur d'ascenseurs Charly Monnet fut arrêté le 19 septembre 1979 et condamné à perpétuité pour l'assassinat de son cousin Joseph, dont le cadavre, lesté d'une lourde chaîne de dix mètres, avait été repêché dans le Rhône à Collonges. Une affaire qui avait provoqué un profond émoi jusqu'au-delà des frontières valaisannes. Aujourd'hui, à la demande de Charly Monnet, son avocat de l'époque raconte son parcours. Dans le livre «L'enchaînement», Me Yves Balet dresse de lui un portrait, certes partisan, mais qui n'occulte pas les faits à charge de son client. Avec en prime, les témoignages des proches du criminel.

### Réussite professionnelle

Après avoir travaillé douze ans chez Neuwerth à Ardon, ce passionné de mécanique ouvre en 1965 à Aproz sa propre boîte de fabrication d'ascenseurs, AMCA. Chaque année, le chiffre d'affaires double et Charly occupe jusqu'à cinquante collaborateurs. Au milieu des années septante, il vend sa société, après de mauvaises affaires en Grèce.

L'homme, brillant inventeur, tente de lancer de nouveaux produits, dont un système d'évacuation d'immeuble en cas d'incendie. Ou dans la construction d'une voiture blindée. Il emprunte de l'argent, investit toutes ses économies. Et 400 000 francs prêtés par son cousin Joseph...

### Le crime

Ses projets sont ingénieux, mais le retour sur investissement hasardeux. Avec un million de dettes sur les épaules, Charly Monnet avoue le 14 mars 1979 à son cousin qu'il ne peut le rembourser. S'en serait suivie une bagarre durant laquelle Charly prétendit tout d'abord s'être défendu et avoir frappé son cousin à la tête avec un objet métallique.

En effet, dès son premier interrogatoire, Charly Monnet avoue sans problème être le meurtrier de son cousin.

Par contre, il nie toute préméditation et donc l'assassinat pour lequel il sera condamné. Il insiste: c'était seulement une violente dispute ayant mal tourné. Et c'est seulement après ce drame qu'il aurait décidé de faire disparaître le corps.

Une version qui n'a pas convaincu les enquêteurs qui mettent la pression sur le tueur.

### Aveu extorqué?

Finalement, le Bedjui finit par avouer. Au sixième interrogatoire, il raconte avoir planifié son crime. En donnant une foule de détails. Ce n'est plus un meurtre, mais un assassinat pour lequel Charly Monnet est condamné en mai 1981 à la prison à perpétuité.

Mais rapidement, il revient sur cet aveu et prétend l'avoir fait sous pression policière. Ce qui aurait poussé ce natif d'Iséables, convaincu qu'il sera condamné à la réclusion à perpétuité, à s'évader de

prison avant même son jugement.

Ce fut le début d'une cavale ponctuée de retours en prison et de nouvelles évasions, de trafics de drogue à travers le monde (voir ci-dessous). Avec à la clé vingt-quatre ans d'enfermement dans les geôles de France et de Suisse.

### Une lettre terrible

«Trente ans plus tard, je pense toujours que ce jugement était absolument scandaleux et contraire à toutes les règles du droit pénal. Toute l'argumentation du tribunal était basée sur des aveux obtenus par la police après deux mois et demi de détention dans les conditions du secret», estime son avocat Yves Balet.

Mais la thèse de l'accident collectif elle vraiment avec le personnage, très calculateur et organisé, du tueur? Après son forfait, Charly Monnet a notamment pris la peine de téléphoner au «Nouvelliste» pour suspendre la livraison du quotidien chez Joseph...

Et, après avoir vidé l'argent qui restait sur les comptes de son cousin, il rédigea une fausse lettre prétendument signée par Joseph, qu'il s'adressa à lui-même! On pouvait y lire: «Je pars en voyage pour très longtemps et je te remets ces carnets d'épargne que tu peux encaisser.»

La lettre se terminait ainsi: «Bonnes salutations et bonne chance, et merci pour tout ce que tu as fait pour moi.»

A vous glacer le sang. ☹

«L'enchaînement», Yves Balet, Ed. Slatkine, 182 pages





Le Nouvelliste S.A.  
1950 Sion  
027/ 329 75 11  
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 41'129  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.3  
N° d'abonnement: 844003  
Page: 5  
Surface: 69'076 mm<sup>2</sup>

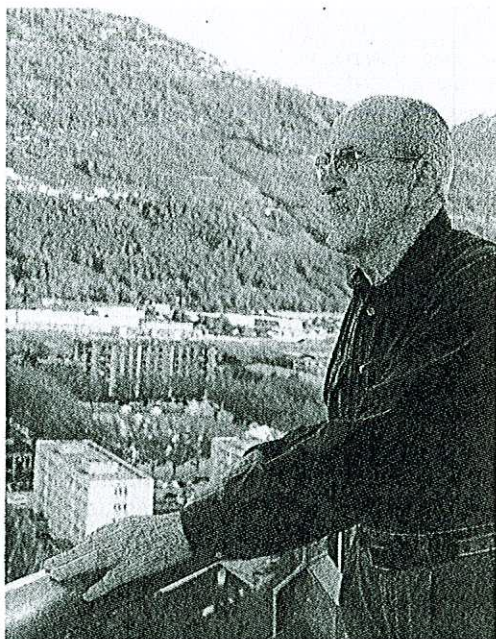
## LE ROI DE L'ÉVASION

En avril 1980, alors qu'il est enfermé à Sion, en attente de son procès, Charly Monnet scie les barreaux de sa cellule, avec des lames fournies par sa fille. Il sera retrouvé un mois plus tard dans le chalet de sa maîtresse à Riederalp. En octobre 1981, quelques mois après sa condamnation, il s'évade encore, de Champ-Dollon cette fois, après avoir scié pendant des semaines l'encadrement de la fenêtre. Il est le premier prisonnier à réussir une évasion de la prison genevoise. Recueilli par un réseau de trafiquants à Amsterdam, le Valaisan obtient un faux passeport suisse au nom de Paul Conil. Pendant une année, il est en cavale, offrant ses compétences techniques pour améliorer les planques pour le haschich en transit. Il fabrique aussi des faux passeports.

Notre Valaisan voyage au Liban, en Thaïlande, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Charly décide alors de monter sa propre affaire et se met en relation avec des producteurs thaïlandais. Il ramène sur le marché français et hollandais de grandes quantités d'héroïne. Arrêté en France, en septembre

1982, il est condamné à quatorze ans de réclusion. A Bonneville, il tente une nouvelle évasion, sans y parvenir. Très surveillé, Charly Monnet réussit tout de même une troisième évasion. Nous sommes en octobre 1986 à la Maison centrale d'Ensisheim. Il fabrique des véris pour écarter des barres de béton et une grille métallique. Cette fois encore, il bénéficie de l'aide de sa fille. Mais à peine à l'extérieur, il est rattrapé par les gendarmes et prend deux ans de prison supplémentaires. Dès lors, il devient un prisonnier modèle, inventant même un procédé pour améliorer la fermeture de la lourde porte principale de sa prison! Après onze ans de prison en France, il est transféré en Suisse où il finit de payer sa dette à la société et sort en 2003, après un quart de siècle passé derrière les barreaux. En 2005, à l'âge de 70 ans, il fonde à Genève une société de montage d'ascenseurs, avant de céder l'affaire à un associé.

Depuis dix ans, Charly Monnet vit à Sion dans un très bel appartement sur une colline, avec vue sur Valère et Tourbillon. **GB**



Après 24 ans de prison en Suisse et en France, Charly Monnet vit à Sion. DR